

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 09/03/2021 - 14:06

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly-Jacques Chirac

Correspondant : Mme Constance FOUGERE, Juriste commande publique, 222 rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : marches-publics@quaibranly.fr, adresse internet : <http://marches.quaibranly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://marches-publics.gouv.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : Le présent accord-cadre alloti a pour objet des travaux de métallerie, serrurerie, vitrerie, peinture, revêtements muraux, revêtements de sols et d'agencement (maçonnerie, plâtrerie, cloisons et carrelage) pour le compte du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45300000

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Durée de l'accord-cadre : 4 an(s)

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Accord-cadre alloti multi-attributaires de travaux pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac
 - Lot n°1 : Travaux de métallerie, de serrurerie et de vitrerie
 - Lot n°2 : Travaux de peinture, de revêtements muraux et de revêtements de sols
 - Lot n°3 : Travaux d'agencement (maçonnerie, plâtrerie, cloisons et carrelage)

L'accord-cadre alloti est conclu à prix unitaires plafonds, dont les prix sont issus du bordereau des prix unitaires plafonds (BPUP) présenté en annexe 1 à l'acte d'engagement, du bordereau des coefficients de remise applicables aux catalogues et de(s) catalogue(s) électronique(s) des fournisseurs du titulaire de chacun des lots.

L'accord-cadre alloti sera exécuté par bons de commandes et par marchés subséquents en application de l'article R2162-3 du Code de la commande publique et dans les conditions définies à l'article 2 du CCAPC n°00252 du présent accord-cadre alloti.

Le lot n°1 est conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum de 1 200 000,00 euro(s) HT sur toute sa durée, reconductions comprises. Il sera conclu avec au maximum les cinq candidats ayant obtenu les meilleures notes globales.

Le lot n°2 est conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum de 600 000,00 euro(s) HT sur

toute sa durée, reconductions comprises. Il sera conclu avec au maximum les quatre candidats ayant obtenu les meilleures notes globales.

Le lot n°3 est conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum de 700 000,00 euro(s) HT sur toute sa durée, reconductions comprises. Il sera conclu avec au maximum les quatre candidats ayant obtenu les meilleures notes globales.

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue

compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix (50 %)
- Valeur technique (35 %)
- Développement durable (15 %)
- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 06 avril 2021 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2021-MQB-00252-AC-00-00

Renseignements complémentaires : DUREE DE L'ACCORD-CADRE ALLOTI

Chacun des lots est conclu pour une durée de douze (12) mois à compter de sa date de notification aux derniers des titulaires. L'accord-cadre alloti pourra être reconduit trois (3) fois pour la même durée par décision expresse de la personne publique et notifiée à chaque titulaire en respectant un préavis de trois (3) mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre. Cette durée est appréciée à compter de la date de notification de l'accord-cadre au dernier des titulaires de l'accord-cadre alloti. Cette date sera communiquée à l'ensemble des opérateurs économiques retenus par l'envoi d'un courriel en recommandé avec accusé de réception.

Les titulaires ne pourront pas refuser les reconductions.

En application de l'article L2125-1 du Code de la commande publique, la durée totale de l'accord-cadre alloti ne pourra dépasser quatre ans. Les marchés subséquents et les bons de commandes émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre alloti peuvent s'exécuter au-delà, jusqu'à la réception des prestations objets du bon de commande dans une limite de trois mois

QUESTIONS DES CANDIDATS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six jours calendaires avant la date limite de remise des offres (délai calculé à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six jours calendaires avant la date limite de remise des offres à l'adresse : marchespublics@quaibrantly.fr ou via la plateforme des achats de l'Etat. Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

VISITE DE SITE OBLIGATOIRE

La seule connaissance du site ne suffit pas. Afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution du présent accord-cadre alloti les candidats devront visiter le site où seront exécutés les travaux. Cette visite est obligatoire pour chacun des lots sous peine de rejet de l'offre.

Les candidats devront s'inscrire auprès de la Direction des moyens techniques et de sécurité à l'adresse suivante : caf-dmts@quaibrantly.fr et devront se présenter munis d'une pièce d'identité au 222 rue de l'Université - Paris 7ème. Les visites seront possibles jusque six (6) jours avant la date de remise des offres.

NEGOCIATION

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés de chacun des lots. La phase de négociation sera engagée par courriel à l'adresse que les candidats

auront indiqué à l'article 1 ou 2 de l'acte d'engagement.

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES COMMUNS AUX TROIS LOTS

- Critère n°1 : le prix (noté 50 points/100), analysé sur la base du total du DQE remis par le candidat.

- Critère n°2 : la valeur technique (notée 35 points/100), appréciée sur la base du mémoire technique remis par le candidat et sous-décomposée selon deux sous-critères :

Sous-critère 1 (noté 20 points/35) : Pertinence de la méthodologie générale d'exécution que le candidat entend déployer pour assurer l'exécution des travaux objets du lot auquel il est envisagé de soumissionner, appréciée à partir d'une présentation détaillée de l'organisation des chantiers, de la mise en oeuvre et des moyens pour réduire les nuisances sonores et visuelles et le maintien en bon état des chantiers ;

Sous-critère 2 (noté 15 points/35) : Composition de l'équipe pressentie pour exécuter les travaux objets du lot auquel il est envisagé de soumissionner, appréciée à partir des compétences, qualifications et expériences des intervenants (les CV seront fournis).

- Critère n°3 : le développement durable (noté 15 points/100), analysé sur la base du cadre de réponse relatif au développement durable remis par le candidat et divisé en deux sous-critères :

Sous-critère 1 (8 points/15) : Considérations environnementales, appréciées à partir des engagements du candidat en matière environnementale pour l'exécution de l'accord-cadre alloti (pertinence des performances en matière d'utilisation de produits recyclés, provenance des matériaux utilisés, gestion des déchets de chantier, limitation des volumes et quantités de déchets, modalités de collecte, le suivi des déchets et les objectifs de valorisation).

Sous-critère 2 (7 points/15) : Considérations sociales, appréciées à partir des engagements du candidat pour l'exécution de l'accord-cadre alloti en termes d'insertion professionnelle, de formation des personnels et de durée des contrats de travail (proportion de CDI, CDD, intérim...)

La somme des notes financière, technique et relative au développement durable par candidat donne un total sur 100 points pour chacun des lots. Les cinq offres sur le lot n°1 et les quatre offres sur les lots n°2 et n°3 qui bénéficieront de la note la plus élevée à l'issue de la phase de négociation seront retenues, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09 mars 2021

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=711342&orgAcronyme=f5j>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Travaux de métallerie, de serrurerie et de vitrerie

Travaux de métallerie, de serrurerie et de vitrerie

C.P.V. - : Objet principal : 44316500

Durée du lot ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché

Lot(s) 2 Travaux de peinture, de revêtements muraux et de revêtements de sols

Travaux de peinture, de revêtements muraux et de revêtements de sols

C.P.V. - : Objet principal : 45442120

Durée du lot ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché

Lot(s) 3 Travaux d'agencement (maçonnerie, plâtrerie, cloisons et carrelage)

Travaux d'agencement (maçonnerie, plâtrerie, cloisons et carrelage)

C.P.V. - : Objet principal : 45262500

Durée du lot ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3625219**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 75 - Paris

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Musée du quai Branly-Jacques Chirac SERVICE FACTURIER 222 rue de l'université
75007 - Paris

Adresse d'expédition :

-